



Method, le 9 novembre 2015

**MUNICIPALITÉ
de
1438 MATHOD**

Case postale 52

Tél. 024 459 18 12
Fax 024 459 24 64
www.method.ch

Au Conseil Général
Du 07/12/2015

Préavis municipal N° 40

Budget pour l'année 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes, la Municipalité vous propose le budget pour l'année 2015.

Vous trouverez, en annexe, le rapport et le tableau du budget 2016.

Conclusions

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE MATHOD

Sur proposition de la Municipalité

Entendu le rapport de sa Commission de gestion-finances

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

Article 1 : Le budget de l'année 2016 est adopté tel que présenté, soit :

Charges :	CHF	2'352'260.00
Produits :	CHF	2'300'490.00
Excédent de charges :	CHF	51'770.00

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 2 novembre 2015.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

R. Augsburgel

La Secrétaire

C. Gaillard



Annexe : ment.



Annexe au préavis Municipal – Rapport du Budget 2016

1. Administration générale

Conseil général :

Frs 9'500.-- Indemnités bureau de vote, commissions et séances du Conseil.

Municipalité :

Frs 63'000.-- Salaires & indemnités des Municipaux.

Frs 8'000.-- **Revenus** - Répartition des salaires des Municipaux dans les différents dicastères (eau-épuration-déchetterie).

Administration :

Frs 115'000.-- Salaires de tous les employés communaux et concierges.

Frs 35'000.-- Charges sociales & assurances de tous les employés administratifs et concierges.

Frs 12'500.-- Frais informatique : diverses maintenances & interventions.

Frs 28'500.-- Honoraires : fiduciaire + archiviste + mises à l'enquête publique.

Frs 37'400.-- Participation au déficit des transports publics selon décompte du Canton.

Frs 20'000.-- Imputation du loyer du bureau communal dans les locations du bâtiment communal.

Frs 46'400.-- **Revenus** - Répartition salaires des employés & concierges communaux dans les différents dicastères (bâtiments-eau-épuration-déchetterie).

Affaires culturelles : Frs 5'100.-- Participation à l'École de Musique.

2. Finances

Impôts :

Compte tenu du taux d'imposition fixé à 74 %, les rentrées d'impôts pour Frs 1'568'000.-- augmentent un peu par rapport au budget 2015. L'estimation d'un petit accroissement de la population est envisagée pour 2016.

Finances :

Le calcul des intérêts des dettes à moyen et long terme s'articule comme suit :

Frs 63'300.-- Pour les dettes existantes. Ce montant est ressorti pour être réparti dans les différents dicastères touchés par les dettes (bâtiment communal « ancien congélateur » -routes-épuration-eau potable).

Frs 272'600.-- Alimentation pour la péréquation du canton.

Frs 323'100.-- **Revenus** - Produit retour de la péréquation du canton.

3. Domaines et bâtiments

Terrains :

Frs 32'300.-- Participations annuelles aux divers syndicats AF et à l'arrosage de la Plaine de l'Orbe + divers drainages et entretiens des collecteurs.

Frs 20'000.-- Honoraires pour la finalisation du nouveau PGA.

Frs 81'000.-- **Revenus** - Locations des terrains communaux.

Forêts :

Frs 13'050.-- Exploitation des forêts : nettoyage des lisières, des haies & divers soins culturaux sont entièrement gérés en collaboration avec le triage forestier.

Grande salle, bâtiment communal « ancien congélateur », bâtiment communal, collège, église, stand de tir et autres bâtiments :

- Frs 55'050.-- Bâtiment communal « ancien congélateur »: frais de gérance & d'entretien + assurances-électricité + amortissement annuel + intérêts de la dette bancaire. Le revenu des locations se monte à Frs 57'900.--.
- Frs 30'500.-- Bâtiment communal: frais de gérance & d'entretien + assurances-électricité. Le revenu des locations se monte à Frs 102'700.--.
- Frs 46'300.-- Bâtiment du collège : en plus des charges courantes, une réparation du clocher et le rafraîchissement de l'appartement sont envisagés pour Frs 25'000.--.

Dans les autres bâtiments, à part les charges courantes, aucune dépense importante n'est prévue.

La rénovation de la grande salle est toujours en « stand bike » (changement des fenêtres & des portes, isolation du bâtiment, sol, peinture, rénovation WC, etc.) Un préavis municipal suivra en temps voulu.

4. Travaux

Routes et chemins :

- Frs 40'000.-- Entretien routes & chemins : diverses réparations & taconnages + curage des grilles + réfection du chemin de Clos Cugnez.
- Frs 20'200.-- Entretien éclairage public : changement de 15 têtes de lampadaires en led + contrat de maintenance Romande Energie.
- Frs 13'500.-- Frais de nettoyage et de balayage des routes.
- Frs 56'300.-- Amortissement obligatoire.
- Frs 24'830.-- Intérêts de la dette bancaire.

Investissement : Frs 189'000.-- (6^{ème} participation au syndicat AF du Mujon) sont enregistrés dans le budget des investissements « routes ».

Parc, promenades, cimetières :

- Frs 40'000.-- Frais d'entretien courant (tonte & nettoyage) + réparation des bancs publics et des jeux du parc.
- Frs 14'000.-- **Revenus** – Répartition des frais de nettoyage dans le dicastère des routes & locations des places de parc.

Ordures ménagères et déchetterie :

Pour ce dicastère, le total des charges se monte à Frs 62'300.--. Les frais les plus importants se détachent comme suit :

- Frs 40'000.-- Frais d'élimination des ordures.
- Frs 11'700.-- Frais de surveillance & d'administration.
- Frs 61'000.-- **Revenus** – la taxe annuelle et la ristourne sur la taxe aux sacs couvrent ce poste à 98 %.

Réseau d'égouts et d'épuration :

Le nouveau règlement de ce dicastère rentre en vigueur dès le 1^{er} janvier. Les dépenses et les revenus des eaux usées (EU) et des eaux claires (EC) ont été bien séparés.

Pour ce dicastère, le total des charges se monte à Frs 167'420.--. Les frais les plus importants se détachent comme suit :

- Frs 87'260.-- Frais d'exploitation de la STEP EU selon leur budget.
- Frs 33'720.-- Amortissements obligatoires des EU – 60 %
- Frs 19'280.-- Amortissements obligatoires des EC – 40 %
- Frs 7'480.-- Intérêts de la dette bancaire des EU – 60 %
- Frs 4'980.-- Intérêts de la dette bancaire des EC – 40 %
- Frs 161'150.-- **Revenus** – le produit des nouvelles taxes annuelles (EU et EC) couvre ce poste à 96%.

5. Instruction publique et cultes

Enseignement primaire

Frs 212'000.-- Participation à verser à l'entente scolaire intercommunale Frs 1'877.-- par élève et Frs 167.-- par habitant.

Enseignement secondaire

Frs 92'400.-- Participation à verser à l'entente scolaire intercommunale Frs 2'321.-- par élève et Frs 76.-- par habitant + frais de transports.

Orientation professionnelle & Temples et cultes : charges usuelles, rien à signaler.

6. Police

Corps de police :

Frs 49'250.-- Participation aux charges de la réforme policière & au nouveau rattachement à l'Association de police régionale.

Contrôle des habitants & Police sanitaire : charges usuelles, rien à signaler.

Défense incendie & protection civile:

Frs 24'150.-- Participation à la nouvelle association intercommunale des pompiers SDIS Régional Nord Vaudois (Frs 40.27 par habitant).

Frs 14'400.-- Frais de location des locaux « Les Tournesols » pour le dépôt du matériel-fin du bail au 30 juin 2016.

Frs 5'000.-- **Revenus** - participation de nos communes associées du SDIS à la location des locaux.

Frs 9'500.-- Participation à la protection civile.

7. Sécurité sociale

Frs 20'500.-- RéAgy & FAJE (Accueil de jour des enfants).

Frs 18'200.-- ARAS (Centre social régional).

Frs 274'600.-- Facture sociale du canton.

Frs 57'000.-- AVASAD (Aide & soins à domicile).

8. Service des eaux

Pour ce dicastère, le total des charges se monte à Frs 128'660.--. Les frais les plus importants se détachent comme suit :

Frs 7'600.-- Entretien du réseau : changement d'une pompe à la Fontaine à Fondraz & contrats de maintenance

Frs 8'000.-- Consommation électricité station de pompage.

Frs 11'600.-- Honoraires PGEE & géomètre - études des données pour la SAGENORD, analyses des eaux.

Frs 41'800.-- Attribution au fond de réserve « eau potable ».

Frs 37'500.-- Amortissements obligatoires.

Frs 13'660.-- Intérêts de la dette bancaire.

Frs 128'600.-- **Revenus** – la vente de l'eau potable et les taxes couvrent ce poste à 100 %.

Ce budget se solde par un excédent de charges de Frs 51'770.00



COMMUNE DE METHOD
BUDGET 2016 - COMPTE DE FONCTIONNEMENT

DIRECTION	SECTIONS	Budget	Budget	Comptes	Budget	Budget	Comptes
		Charges 2016	Charges 2015	Charges 2014	Produits 2016	Produits 2015	Produits 2014
Administration générale		379'500	329'500	333'026.45	65'500	58'300	65'360.00
	10 Autorités	72'500	72'500	70'616.10	8'000	8'000	8'000.00
	11 Administration	301'900	252'700	258'854.85	57'500	50'300	57'360.00
	15 Affaires culturelles	5'100	4'300	3'555.50	0	0	0.00
Finances		353'600	357'200	521'766.30	1'568'000	1'499'100	1'749'927.77
	21 Impôts	17'500	25'500	17'093.86	1'178'600	1'110'000	1'239'034.27
	22 Service financier	336'100	331'700	504'672.44	389'400	389'100	510'893.50
Domaines et bâtiments		251'500	241'350	295'031.10	288'740	277'960	344'708.95
	31 Terrains	54'850	71'600	44'858.70	81'000	81'000	81'335.15
	32 Forêts	13'050	14'750	30'935.35	1'500	1'500	53'881.95
	35 Bâtiments	183'600	155'000	219'237.05	206'240	195'460	209'491.85
Travaux		456'600	434'860	492'119.55	236'150	170'800	253'785.75
	43 Routes	185'880	165'710	207'608.90	0	0	30'260.95
	44 Parcs, cimetière	41'000	49'000	57'696.50	14'000	10'500	14'467.50
	45 Ordures, déchets	62'300	77'300	84'625.40	61'000	68'300	84'625.40
	46 Rés. égouts et épur.	167'420	142'850	142'188.75	161'150	92'000	124'431.90
Instruction publique et cultes		308'400	309'300	281'812.95	1'000	1'000	1'298.15
	51 Enseign. primaire	212'000	206'000	154'441.90	0	0	0.00
	52 Enseign. secondaire	92'400	100'300	125'789.80	0	0	0.00
	54 Off. orient. profess.	1'500	1'000	1'486.05	0	0	0.00
	58 Temples et cultes	2'500	2'000	95.20	1'000	1'000	1'298.15
Police		103'700	113'650	126'860.25	12'500	27'130	69'912.30
	61 Corps de police	49'250	45'350	60'983.00	0	0	11'039.00
	62 Contrôle des habitants	3'000	3'000	3'323.15	6'000	5'500	6'304.50
	63 Police sanitaire	2'000	2'000	2'486.00	1'500	1'500	1'963.00
	64 Service des inhumations	0	0	348.05	0	0	0.00
	65 Défense c/incendie	39'950	53'800	50'605.80	5'000	20'130	50'605.80
	66 Protection civile	9'500	9'500	9'114.25	0	0	0.00
Sécurité sociale		370'300	299'350	299'928.95	0	0	2'093.00
	71 Service social	38'700	32'450	35'725.95	0	0	0.00
	72 Prévoyance sociale	331'600	266'900	264'203.00	0	0	2'093.00
Services industriels		128'660	130'590	158'679.40	128'600	130'580	158'673.20
	81 Service des eaux	128'660	130'590	139'078.65	128'600	130'580	139'072.45
	83 Service du gaz			19'600.75			19'600.75
Total des charges et revenus		2'352'260	2'215'800	2'509'224.95	2'300'490	2'164'870	2'645'759.12
Excédent de (produits) ou de charges					51'770.00	50'930.00	(136'534.17)
Totaux		2'352'260	2'215'800	2'509'224.95	2'352'260	2'215'800	2'509'224.95

Method, le 29.10.2015

Pour plus de détails sur les comptes, vous pouvez vous adresser directement à la bourse communale aux heures d'ouverture.